

Les subsides

M. Axworthy: Continuez sur ce ton, les citoyens de Winnipeg en raffolent.

M. Hawkes: Il m'invite à continuer. Je le ferai tant que je vivrai parce que la vérité me plaît. Évidemment, il n'était pas le seul en cause. Il y avait toute la bande de gaspilleurs.

On voit très bien la différence entre un gouvernement libéral et un gouvernement conservateur quand ils demandent 2 ou 3 millions de dollars de plus. Un gouvernement conservateur qui considérerait que dépenser 2 ou 3 millions de dollars à Winnipeg est une question de toute première nécessité s'efforceraient de pratiquer des compressions quelque part pour trouver cet argent. Au lieu de l'emprunter, il réduirait ses dépenses dans un autre secteur de moindre importance. Il s'efforceraient de ne pas faire payer cette note par les générations futures en considérant qu'il vaut toujours mieux réduire ses dépenses ailleurs en pareil cas. Voilà la différence entre libéraux et conservateurs.

M. Axworthy: La différence entre nous, c'est que nous ne donnons pas une exemption de \$500,000 aux amis bien nantis comme vous le faites.

M. Hawkes: Je me souviens toujours du crédit d'impôt de 2.5 milliards de dollars à la recherche scientifique, monsieur le Président. Ce seul programme fiscal a entraîné des dépenses deux fois plus grandes que toutes celles que nous ferons cette année dans le domaine du logement. Quels génies il a fallu pour pondre pareille mesure.

Le député a fait une déclaration au moins sur laquelle nous devrions pouvoir nous entendre tous. Il a déclaré que le logement était important pour nos concitoyens. J'ai consulté toute une série d'ouvrages qui traitent de l'incidence du suicide, de certaines maladies et du sentiment d'aliénation qui existent au sein de notre société.

Peu après la Deuxième Guerre mondiale, la Société centrale d'hypothèques et de logement a décidé que les hypothèques et les assurances ne seraient accordées que pour les logements construits selon un plan précis, à savoir un salon-cuisine en forme de L dans une petite maison de 940 pieds carrés.

Cette simple exigence en matière d'assurance a fait disparaître la fameuse cuisine familiale de nos maisons. Cette pièce était construite pour favoriser des rapports familiaux plus étroits, plus chaleureux et plus animés. Les enfants faisaient leur devoir sur la table pendant que la mère cousait ou écoutait la radio. Il est probable que cette nouvelle politique du logement a contribué davantage à l'aliénation et à l'incidence accrue des maladies mentales que toute autre mesure au Canada. Voilà qui a démontré, à mon avis, l'importance de la chose publique sur la vie des individus et qui m'a incité à venir siéger à la Chambre.

Il importe donc de bien savoir faire la distinction entre la politique du logement telle que proposée par le ministre du Travail (M. McKnight) et celle des deux partis de l'Opposition. Les Canadiens avaient le choix en septembre 1984 et, en 1988, ils ne devront pas avoir perdu de vue les options qu'ils avaient préférées au départ.

La motion à l'étude laisse entendre que la notion d'admissibilité à l'aide dans le domaine du logement devrait être uniquement fonction du revenu et être valable dans toutes les régions du Canada sans exception. Cette motion confirme le point de

vue des députés de l'Opposition sur toutes sortes de questions. Pour eux l'universalité est une façon de traiter le riche et la pauvre de la même façon. Ils veulent que tous et chacun soient traités de la même manière. Tel est le principe fondamental de leur proposition. Ce n'est pas le nôtre.

• (1530)

En matière de politique publique, nous visons à tenir compte de l'immensité de notre pays. Il compte de nombreuses collectivités comportant des différences culturelles ayant trait à la fois à la langue et à l'histoire. C'est un pays d'immigration qui est fier de sa pluralité culturelle et de sa diversité. Les députés libéraux et néo-démocrates voudraient que nous soyons tous les mêmes et que nous soyons traités de la même manière. C'est un point de vue que je ne partage pas. Je pense que le pays est mieux servi par une politique qui reconnaît les différences à la fois provinciales, régionales, communautaires et culturelles.

Le ministre du Travail a proposé une politique où l'on retrouve le concept des besoins essentiels. Son point de vue s'apparente au mien. Pour lui, un ménage a besoin d'aide pour satisfaire ses besoins essentiels s'il dépense au moins 30 p. 100 du revenu familial pour se loger convenablement. De quoi cette formule tient-elle compte? Des disparités du revenu lesquelles peuvent varier énormément d'une collectivité à l'autre. Ce n'est qu'un aspect de la question, le revenu de la famille. Elle tient aussi compte du fait que le prix des maisons et des loyers varie considérablement d'une localité à l'autre.

Si quelqu'un habite dans une région où les salaires sont faibles et les logements modestes, il répondra ou non à cette définition des besoins essentiels. S'il habite par contre dans une région où les salaires sont faibles, mais où le prix des logements est élevé, il répondra sûrement aux critères. En revanche, s'il habite dans une région où les salaires sont élevés et le prix des logements faible, il ne pourra satisfaire aux exigences. Cependant, s'il habite dans une région où les salaires sont élevés de même que le prix des logements, il sera peut-être admissible. On tient compte à la fois des revenus et des coûts. Ce qui est normal. C'est la seule formule qui tienne compte des deux membres de l'équation, des coûts et du revenu.

Les députés libéraux et néo-démocrates voudraient tenir compte uniquement des revenus. Si on ne tient compte que des revenus, certaines personnes relativement aisées recevront une aide comme celles qui sont assez pauvres. Si nous nous en tenons à la formule proposée par le ministre du Travail, seuls les pauvres recevront une aide financière.

Que veulent les Canadiens? Si nous étions en mesure de donner un certain montant d'argent à tous les Canadiens, préféreraient-ils que tout le monde reçoive \$100, que les 10 p. 100 les plus pauvres reçoivent \$1,000 ou que les 20 p. 100 les plus pauvres reçoivent \$500? Je ne sais pas si les Canadiens se prononceraient en faveur des 10 p. 100 ou des 20 p. 100 les plus pauvres. Ce que je sais, c'est que les Canadiens préféreraient voir les plus pauvres de la société recevoir plus et les plus riches ne rien recevoir ou recevoir moins. C'est la position adoptée par les Conservateurs. Et je crois qu'elle est partagée d'emblée par tous les membres de mon caucus. Je crois aussi que la plupart des Canadiens l'approuvent. Ce n'est cependant pas une position que partage le Parti libéral du Canada. Ce